

NON AU PLAN D'ÉCONOMIES POUR LES HOPITAUX !

Le 4 février dernier, la Ministre de la Santé a présenté aux conférences hospitalières (FHF, conférences des directeurs et conférences médicales des CHU, des hôpitaux, des établissements de psychiatrie) **un plan d'économies budgétaires de 3 milliards d'ici 2017** accompagné des réformes structurelles nécessaires au financement du **pacte de responsabilité**. Ainsi la Ministre justifie-t-elle des Objectifs Nationaux des Dépenses d'Assurance Maladie (ONDAM) « **historiquement bas** ».

La réduction des capacités hospitalière, des effectifs ... et de la masse salariale sont les principales « *orientations* » qui devront être mises en œuvre par les directions d'établissement, sous le contrôle des ARS.

Les hôpitaux sont sommés de prendre le « **virage de l'ambulatoire** ». Dès 2016, ils devront réaliser la moitié des actes de chirurgie en ambulatoire (62% en 2020). Il s'agit de réduire massivement les capacités actuelles de chirurgie pour dégager des économies en personnels et en fonctionnement des services.

Les hôpitaux sont fermement invités à « **maîtriser leurs effectifs et leur masse salariale** », à « **mutualiser les services** » dans le cadre des futurs (projet de loi santé) Groupement Hospitaliers de Territoire (GHT). D'ici 2017, les hôpitaux devront tous avoir adhéré à un GHT. Objectif : une économie de 270 millions d'euros par la réduction de près de 7 000 postes. Les GHT devront, selon la Ministre, constituer de « *puissants leviers de la recomposition de l'offre de soins* ».

La Ministre compte sur les directeurs pour réaliser ces 3 milliards d'économies : « *il faut emporter avec vous l'ensemble de la communauté hospitalière. (...) Il y aura des résistances (...) il vous faudra convaincre* ». Enfin, anticipant le refus de cette cure d'austérité, elle précise : « *la situation sociale de vos établissements devra être une préoccupation* » « *il y aura des difficultés à assumer dans vos équipes.* »

Pour FO, ces mesures vont contraindre à la réduction importante de voilure pour les hôpitaux, les personnels et les patients, à la remise en cause de droits statutaires et d'acquis locaux. Ce n'est pas acceptable. Ce plan soulèvera le mécontentement et la mobilisation des personnels et de leurs organisations syndicales, FO en premier.

C'est pourquoi FO demande l'arrêt de cette politique d'austérité ce qui passe par l'abandon du pacte de responsabilité et du projet de loi santé, l'arrêt des fermetures de lits, de services et des suppressions de postes, l'abandon des GHT et des contrats de retour à l'équilibre et l'effacement de la dette des hôpitaux. Aussi, FO se félicite de la position de l'Inter Syndicat National des Internes et des Chefs de Clinique Assistants des Hôpitaux, réclamant le retrait du projet de loi de santé.

FO réaffirme ses revendications pour la défense du statut, la titularisation des 245 000 contractuels, les créations de postes nécessaires et la revalorisation de la rémunération et déroulements de carrière des personnels.

Décidément, plus que jamais une réaction commune d'ampleur nationale en préparant une journée de grève interprofessionnelle et de manifestations, sont justifiés.

D'ores et déjà plusieurs organisations syndicales de la fonction publique hospitalière ont décidé de répondre à cette nécessité de bloquer l'austérité et faire aboutir les revendications

- ✓ Retrait du pacte de responsabilité, du projet de loi de Santé et des GHT ;
- ✓ Abandon du plan d'économies de 3 milliards sur les hôpitaux ;
- ✓ Défense du statut et maintien de tous les acquis ;
- ✓ Titularisation des 245 000 contractuels ;
- ✓ Arrêt des suppressions de postes et de services ;
- ✓ Annulation de la dette des hôpitaux .

Le secrétariat fédéral

Paris, le 11 février 2015